

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 12

Rubrik: Questions et réponses ; Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question : Que vont chercher les abeilles sur un terrain arrosé d'usine ?

A. MOREL, Genève-Bellevue.

Réponse : Les abeilles, à certain moment de l'année, au printemps particulièrement, ont un penchant pour le sel. On les voit parfois lècher sur les mains de l'apiculteur la sueur qui s'y trouve.

C'est aussi pour se procurer du sel qu'elles fréquentent occasionnellement les égoûts, les abords des fumiers, etc. Si l'on veut les dispenser de fréquenter ces lieux malpropres, on peut leur mettre un peu de sel dans les abreuvoirs.

L'eau qui leur est très nécessaire doit être à leur portée pour leur éviter des courses dangereuses. C'est pourquoi il doit y avoir près du rucher un abreuvoir, une auge contenant de l'eau légèrement salée, sur laquelle on place un flotteur, ou de la mousse.

Nous ne savons si c'est pour le couvain ou pour les abeilles adultes que le sel est utile.

Réd.

RAPPORTS - CONFÉRENCES - CONGRÈS

Conférence radiophonique

Le dimanche 12 décembre, M. Luisier, entomologiste, inspecteur cantonal des ruchers du canton du Valais, donnera une conférence sur « *Apiculture et arboriculture* ». Nous invitons tous les apiculteurs romands à être à l'écoute, le 12, à 12 h. 15.

Traitements antiparasitaires et apiculture

Conférence faite à Lucerne, le 26 septembre 1954,
par M. Hans Schäfer, à l'occasion de la Journée des apiculteurs suisses

Traduit par P. Zimmermann

(suite et fin)

Apiculteurs et arboriculteurs connaissent l'importance que joue l'abeille en arboriculture fruitière. « Sans abeilles pas de pollinisation et sans pollinisation pas de fruits ». En tant que savant et ami des abeilles, M. le prof. Dr Kobel a étudié à fond cette question. Ses diverses publications et plus particulièrement « *Arboriculture et apiculture* », montrent d'une manière irréfutable l'utilité et l'importance de l'abeille pour l'arboriculture. L'abeille rapporte en fruits dix fois son rapport en miel ! Je ne veux pas m'étendre davantage sur des chiffres. Les apiculteurs feront bien de dire et de redire aux arboriculteurs qui ne veulent pas reconnaître ces faits, que dans cer-

tains pays, les arboriculteurs n'hésitent pas à verser une indemnité de Fr. 20.— à Fr. 40.— à l'apiculteur, pour chaque colonie placée dans leurs vergers.

Nous devons reconnaître que les spécialistes qui s'occupent des campagnes antiparasitaires n'ignorent pas la valeur de l'abeille, nous devons reconnaître aussi que certains fabricants (pas tous malheureusement), avant de lancer un produit insecticide sur le marché, font des essais sérieux afin de déterminer sa nocivité pour les abeilles. Ceci dit, je voudrais vous parler de quelques aspects de la lutte antiparasitaire. Il y a des apiculteurs qui s'y opposent systématiquement sans tenir compte des produits utilisés et du moment où les traitements sont effectués. Pour eux, la vue seule du pulvérisateur est déjà nuisible aux abeilles ! Efforçons-nous de rester objectif dans cette question très délicate pour les apiculteurs, sachons distinguer un produit nocif d'un produit qui ne l'est pas pour les abeilles. Pour tranquilliser les plus anxieux disons tout de suite qu'il y a toute une série de produits antiparasitaires absolument inoffensifs pour nos abeilles. Ce sont les **fongicides** (produits destinés à détruire les champignons) qui sont à base de soufre, de cuivre ou de produits organiques. Utilisés en arboriculture fruitière, ils contribuent par leur action à favoriser la floraison, ce dont les abeilles sont les premières à bénéficier.

Il en est tout autrement des **insecticides** qui sont des produits destinés à détruire les parasites animaux. En effet, c'est parmi eux qu'on trouve les produits les plus dangereux pour nos abeilles, surtout s'ils ne sont pas appliqués avec discernement. Essayons, dans un bref tour d'horizon, de les passer en revue et d'en déterminer les effets sur les abeilles.

Les traitements d'hiver : L'emploi du carbolinéum pour détruire les parasites qui hivernent dans les interstices de l'écorce des arbres fruitiers ne saurait avoir, vu la saison, d'influence sur les abeilles. Les pulvérisations à base de **dinitrocrésol** peuvent, elles, être dangereuses, surtout si elles sont faites au début du printemps, près des ruchers et tout particulièrement dans le voisinage des abreuvoirs. Il faut donc veiller à ce que ce traitement ne soit pas appliqué au moment de la sortie des abeilles et dans le voisinage immédiat d'un rucher. La même prudence est à observer en ce qui concerne les nouveaux produits à base d'esters phosphoriques. D'une manière générale, on peut dire que les dégâts causés aux colonies par les traitements d'hiver sont très rares. Actuellement, en vue de rationaliser la lutte antiparasitaire, on essaye de n'employer les insecticides qu'au moment de l'apparition des parasites si bien qu'on n'attribue plus aux traitements d'hiver la même importance qu'autrefois. De cette manière, par le déplacement de l'époque du traitement de la période de repos hivernal à la période végétative, on a

pu économiser un traitement et diminuer ainsi d'autant les frais d'exploitation. Par contre, pour les abeilles, le danger d'empoisonnement est accru.

Les fabriques de produits antiparasitaires ont mis au point, au cours de ces dernières années, toute une série de nouveaux produits insecticides. Parmi ceux-ci mentionnons les préparations à base de Lindan (produits gamma et hexa) et de DDT et ceux à base de parathion et de diazinone. Malheureusement, tous ces produits sont nocifs pour les abeilles et peuvent, s'ils ne sont pas appliqués judicieusement, occasionner de grands dommages aux colonies. Parmi ces produits ceux à base de parathion et de diazinone occupent une place particulière. Ce sont des insecticides à effet systémique, c'est-à-dire qui sont absorbés par les végétaux traités et transportés par la sève dans toutes les parties de la plante. Non seulement les insectes suceurs de sève sont tués, mais également les autres, ceux qui absorbent le nectar qui lui aussi est empoisonné. Fort heureusement les insecticides les plus récents n'agissent pas d'une manière aussi aveugle. Ces produits, à base de chlorobenzilate, vendus dans le commerce sous le nom d'Isolan et de Carbazol, ont une action sélective. Ils sont en conséquence inoffensifs pour un grand nombre d'insectes utiles comme l'abeille par exemple. Cette importante découverte ouvre des horizons nouveaux à la lutte antiparasitaire. Les apiculteurs ne peuvent que s'en réjouir et souhaitent que les fabriques de produits chimiques poursuivent leurs travaux dans cette voie afin de découvrir d'autres substances à effet sélectif qui, en épargnant nos abeilles, seront à même de détruire les ennemis de nos cultures.

Il faut encore signaler les produits à base d'arsenic utilisés contre le ver du fruit et le doryphore. Mais comme ces produits sont de plus en plus remplacés par de nouveaux insecticides et qu'ils sont d'autre part appliqués à une époque où les abeilles ne se trouvent ni sur les arbres fruitiers ni sur les champs de pommes de terre, les dommages qu'ils peuvent causer sont insignifiants. Comme nous l'avons déjà dit, les pertes en abeilles dépendent, en grande partie, de la manière, bonne ou mauvaise, d'utiliser ces substances dites nocives. Les fabricants sont tenus d'indiquer clairement si le produit vendu est ou n'est pas dangereux pour les abeilles. En arboriculture fruitière tous les produits qui peuvent causer des dommages aux abeilles doivent porter l'indication suivante : à ne pas pulvériser sur les fleurs ouvertes. Les arboriculteurs consciencieux s'en tiennent à ces prescriptions. Lors des traitements pré ou post-floraux, il faut faire tout spécialement attention aux sous-cultures. Les traitements aux bouillies avec adjonction de produits insecticides nuisibles aux abeilles doivent être faits le matin très tôt ou le soir lorsque la dent de lion est fermée. La section « Apiculture » du Liebefeld constate

qu'il y a rarement des dégâts causés aux ruchers à la suite de traitements des arbres fruitiers.

La culture du colza est en régression depuis la fin de la guerre. De ce fait le danger d'empoisonnement de nos abeilles lors du traitement contre le méligèthe est lui aussi moins grand. Partout où l'on cultive encore du colza on est arrivé à la conclusion que le méligèthe ne peut être efficacement combattu qu'avant la floraison. Un traitement pendant la floraison n'a pas sur le parasite l'effet escompté, il entraîne, bien inutilement la perte d'un nombre considérable d'abeilles.

Pour être efficace la lutte contre les mauvaises herbes des céréales doit avoir lieu au moment où elles sont encore petites, donc bien avant qu'elles ne fleurissent.

La lutte contre les hannetons et les vers blancs n'est pas seulement un souci pour les agriculteurs, mais également pour les apiculteurs. Dans ce secteur, on constate toujours de grands dégâts. Le succès de la campagne ainsi que les pertes causées aux colonies dépendent, en grande partie, du temps. Les expériences faites au cours des traitements généralisés de ce printemps montrent que grâce à une bonne organisation il est possible de réduire au minimum les dégâts causés aux abeilles. Dans ce domaine, de nouveaux produits sélectifs se sont montrés très efficaces. Je ne veux pas m'étendre sur les mesures de précaution à prendre, elles sont connues des cercles intéressés. La lutte contre les vers blancs ne doit se faire qu'au moment du repos de la végétation sinon les dommages causés aux abeilles sont impossibles à éviter.

Je vous ai déjà dit qu'il nous est impossible d'empêcher le développement des traitements antiparasitaires, aussi l'apiculteur doit-il s'adapter à cet état de chose et organiser son exploitation en conséquence. L'établissement du calendrier des récoltes pour sa région est indispensable. Les récoltes sont bien courtes, aussi les colonies doivent-elles être prêtes au bon moment. Il faut également faire attention à l'abreuvoir. On pourrait éviter bien des empoisonnements par l'eau si l'on prenait soin de toujours tenir prêt un abreuvoir auquel les abeilles sont habituées.

Il ne faut pas s'attendre à ce que notre agriculture renonce aux prairies artificielles ou qu'elle laisse des champs en friche. Déplaçons nos exploitations apicoles vers les régions où les prairies naturelles existent encore. L'apiculture pastorale est un problème auquel nous devons prêter une très grande attention. Dans nos Alpes et Préalpes il y a encore de nombreuses places de disponibles où de magnifiques « pâturages à abeilles » ne demandent qu'à être visités. Les champs de récolte ne viennent pas à nous, c'est nous qui devons aller vers eux !

En tant qu'apiculteur, sachons distinguer clairement entre la

lutte antiparasitaire qui peut occasionner des dommages aux abeilles et celle qui peut, bien au contraire, avoir une heureuse influence sur elles. Il ne faut pas croire qu'une plante ravagée par les parasites soit à même de produire encore du nectar.

Je voudrais demander à tous les agriculteurs et arboriculteurs d'être reconnaissants envers ceux qui, malgré toutes les difficultés rencontrées, restent fidèles à l'apiculture. Qu'ils montrent, par une scrupuleuse observation du mode d'emploi des produits utilisés, qu'ils sont les amis et non les ennemis des abeilles. De cette manière bien des dégâts pourraient être évités. Que l'arboriculteur aide l'abeille dans son travail en plantant ici ou là saules et noisetiers et en conservant en lisière de forêt tous les producteurs de pollen. Qu'il protège également les oiseaux en mettant à leur disposition des nichoirs et en respectant les haies. De cette manière il contribuera au maintien de l'équilibre de la nature et à la lutte antiparasitaire la plus efficace qui soit !

BOITE AUX LETTRES

A propos de la conférence de M. Schäfer, à Lucerne nous recevons la lettre suivante :

Le compte rendu d'une partie de la conférence de M. Hans Schäfer, traduit par M. Zimmermann m'a beaucoup intéressé car tout ce que cette traduction décrit est bien pour notre pays.

Je relève une question qui me tient spécialement à cœur, c'est celle-ci : « Il est certain que cet équilibre a été troublé, mais qui peut me dire exactement quand et comment les premiers troubles ont commencé ? »

Monsieur, la réponse la voici : « La destruction par l'homme de millions d'oiseaux et je n'exagère pas. »

Lorsque l'on sait combien d'oiseaux insectivores et autres sont mangés en Italie et au sud de la France on reste indigné de penser que malgré tous les efforts qui sont faits pour arrêter ces massacres restent vains.

En son temps la Société pour l'étude et la protection des oiseaux, nous avons demandé à M. Mussolini d'intervenir dans son pays, mais c'est resté lettre morte. Ici en Suisse les merles et les moineaux ne sont pas protégés par la loi et pourtant tous les deux sont des grands destructeurs de vers blancs et hannetons. Là aussi nous avons demandé la protection qui malgré un beau plaidoyer de M. Frank, député de Zurich, cette protection a été refusée et il en est ainsi de beaucoup d'autres. Etant grand protecteur des oiseaux j'ai beaucoup étudié la vie de ceux-ci et je peux dire qu'ils ont diminué d'une manière incroyable ; en voyageant les forêts je trouve très rarement